



Soutien Des Élèves des Lycées,
Collèges et Ecoles élémentaires

S-DELYCE

Association reconnue d'Intérêt Général –déclarée à la préfecture de Montpellier le 27 juin 2019-
n°985. Publication au Journal officiel n°26 du 29 juin 2019. N° de SIREN :879 653 368 00016
Siège Social : 41, rue d'Athènes, Villa d'Este, Bât E, Appt 33 - 34000 Montpellier

✉ veronique.scirocco@hotmail.fr ☎ 06 08 62 22 67

Autres Sujets

Sujets sensibles

Utilisation des tablettes ou autres écrans et les conséquences sur la concentration et la motivation des jeunes.

Je voudrais vous faire part d'une de nos préoccupations : la concentration et la motivation des jeunes.

En effet, un jeune qui n'est pas motivé ou qui n'est pas concentré ne peut pas comprendre une leçon, une consigne et encore moins la retenir. On arrive à des situations comme « oh bien non je ne sais pas, je ne me souviens pas, je l'ai appris à l'école alors je ne peux pas m'en souvenir ».

Trouvez-vous normal qu'un petit jeune dorme sur la table pendant la séance ? Sous le prétexte qu'il s'est endormi vers 1h du matin après avoir regardé la TV ou la tablette !!!

Vous parents, vous êtes directement concernés. Si je puis me permettre ; surveillez vos enfants, vos jeunes, bien souvent ils font tout cela en cachette. Les jeunes ne peuvent apprendre du vocabulaire ou parler un langage correct que s'ils lisent. Les écrans ne laissent pas de place à l'imagination, au rêve, ils engendrent une dépendance dont il faut se méfier.

Alfonso intervient pour indiquer que la volonté des états européens d'aller vers le tout numérique en matière d'éducation scolaire venait d'être mise à mal par la Suède (d'habitude très en pointe en matière d'apprentissage des connaissances). Ce pays vient d'annoncer un abandon du tout numérique dans les établissements scolaires pour un retour à l'utilisation des livres et des cahiers.

Harcèlement scolaire.

L'année dernière, je m'étais permis de vous alerter sur les dangers des réseaux sociaux. Cela m'avait donné l'occasion d'évoquer le cyberharcèlement. D'une manière plus générale, il est essentiel de rester très vigilant sur la pratique très inquiétante du harcèlement scolaire.

Il y a un mois environ une jeune collégienne se donnait la mort ne supportant plus d'être harcelée par d'autres jeunes.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Quand un jeune subit des violences soit physiques soit verbales très fréquentes par un même groupe de jeunes, il y a lieu de casser ce qui peut vite devenir insupportable. L'Education Nationale a mis en place un programme de lutte contre le harcèlement que vous les parents et les jeunes devez connaître. Il explique la procédure à suivre au cas où vous seriez victimes ou témoins de tels agissements.

A la rentrée scolaire prochaine vous serez invités par les établissements scolaire à une réunion d'information sur ce sujet. Il vous sera détaillé le programme « Phare » et on vous donnera deux numéros à appeler pour se

Association S-DELYCE
Soutien Des Elèves des Lycées, Collèges et Ecoles élémentaires
Association loi 1901 / RNA : W343026813

faire aider en cas de harcèlement avant que le jeune n'en vienne à des extrémités comme ce qui s'est passé pour la jeune collégienne qui s'est suicidée ; il s'agit des numéros 3018 et 3020.

Ceci étant ces deux numéros ne permettent pas toujours d'agir vite face à une situation délicate. Il est essentiel, dès qu'il y avait la moindre suspicion de harcèlement, de prévenir l'établissement scolaire et de prendre toutes les dispositions nécessaires avec l'équipe éducative.

On ne peut pas rester indifférent quand on sait que selon les mesures de l'UNESCO il y a environ un quart des jeunes qui sont victimes à un moment ou un autre...